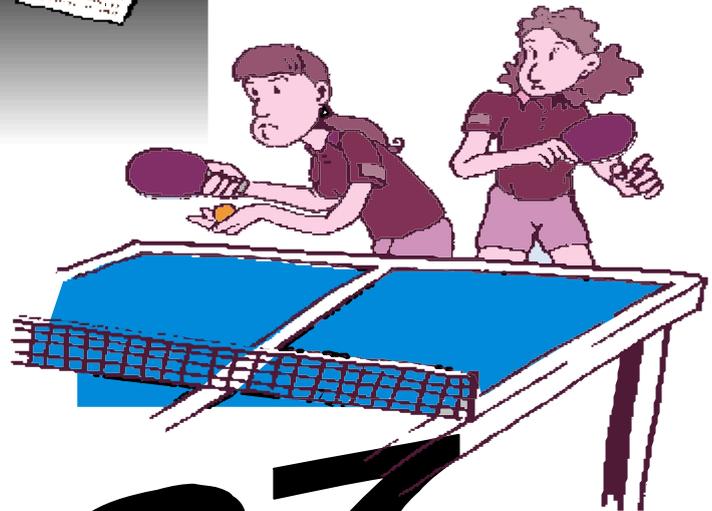




COMITE DEPARTEMENTAL
DE TENNIS DE TABLE
DE SAONE ET LOIRE

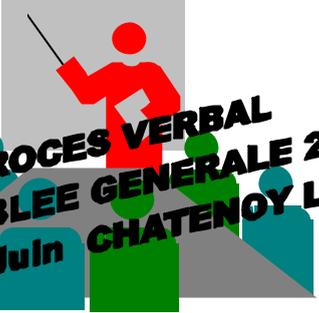
ASSEMBLEE GENERALE



2007 MACON



COMITE DEPARTEMENTAL
DE TENNIS DE TABLE
DE SAONE ET LOIRE



PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE 2006
vendredi 16 Juin CHATENROY LE ROYAL

- Clubs présents : TTC MONTCEAU , FC GUEUGNON , CHALON TT , ASL CHATENROY , CHAGNY TT , ST REMY TT , JS OUROUX , VAILLANTE AUTUN , ATT LE BREUIL , EPLR CHARNAY , UP CREUSOT - VARENNES , AS SOMME LOIRE TT , J.G MONTCHANIN , TT HAUT MACONNAIS, AS ST VINCENT BRAGNY .
- Absents : CTTC MACON, SAONE BRESSE 71.
- Invités : Mme. Marie MERCIER Maire de CHATENROY le ROYAL
M. Jean Claude ROUSSEAU Adjoint au Maire de CHATENROY le ROYAL chargé des sports
M. Gérard TOLARD Président de l'OMS de CHATENROY le ROYAL
Mme Pascale LEPERS Adjointe au Maire chargée de la vie associative
M. Yves LAFFONT Inspecteur de la DDJS de Saône et Loire
- Excusés : M. Christophe SIRUGUE Président Conseil Général.
M. Bernard PONCEBLANC Président du CDOS de Saône et Loire

Le Président du comité départemental ouvre la séance à 18 heures 30, il remercie les clubs et les personnalités présentes.

Mme Marie MERCIER Maire de Chatenroy le Royal souhaitera la bienvenue à l'assemblée et présentera les activités de sa commune dans le domaine associatif et sportif.

Les travaux débiteront ensuite par la lecture et le vote du PV de l'assemblée générale 2005, celui-ci sera approuvé à l'unanimité des voix.

Michel DEGTIAR donnera lecture du mot du Président, il regrettera la baisse de licenciés et les propos tenus sur un forum internet..

En l'absence du secrétaire général Bernard SARRE, le Président portera le rapport d'activité à la connaissance de l'assemblée, ce rapport faisant état d'une diminution du nombre des licenciés malgré le maintien de la Saône et Loire en tête des départements Bourguignons.

Jean Pierre FONTAINE commentera ensuite le bilan financier. Faisant état d'un déficit de 1296 €.

Les rapports d'activité et financier seront ensuite soumis à l'approbation de l'assemblée

Rapport d'activité	58 voix représentées	58 voix pour
Bilan financier	58 voix représentées	58 voix pour

La parole sera donnée ensuite à M. Yves LAFFONT Inspecteur DDJS de Saône et Loire qui rappellera les dispositions des aides en faveur du sport et le fonctionnement du tout nouveau CNDS remplaçant du défunt FNDS.

Reprise des travaux de l'AG

Les Présidents de commissions prendront alors la parole pour donner lecture des rapports d'activité.
Jacques BRULE COMMISSION SPORTIVE

Christian LOVATI
Christian LOVATI
André SEGUIN
François CLEMENCET

COMMISSION DES JEUNES
COMMISSION FEMININE
CRITERIUM FEDERAL
SITE INTERNET

Le Trésorier Jean Pierre FONTAINE présentera et commentera ensuite le Budget prévisionnel 2006-2007, avec un maintien des tarifs au niveau de la saison écoulée.

VOTE du Budget prévisionnel présenté : 58 voix représentées 58 voix pour

Elections complémentaires :

Le Président Michel DEGTIAR nous ayant fait part de la démission de Frédéric PINTO en plus des postes restant à pourvoir, deux candidats s'étant portés volontaires, il sera procédé à leur élection qui sera effectuée à main levée.

Candidats : M. Denis VERNICHON EPLR CHARNAY
M. Eric MICHAUD CHAGNY TT

Ces 2 candidats seront élus à l'unanimité

La parole sera donnée ensuite à M. Gérard TOLARD Président de l'OMS de CHATENROY le ROYAL, celui-ci commentera les travaux de l'AG et le pessimisme d'un intervenant. Il dira la confiance en l'avenir pour l'ASL CHATENROY et le sport en général en Saône et Loire.

Viendra ensuite l'intervention de M. Jean Claude ROUSSEAU qui rappellera l'activité sportive de la commune de CHATENROY et dira sa satisfaction d'accueillir l'AG du Comité départemental de Tennis de Table.

Le mot de la fin reviendra à M. Gérard SICH Président de la Ligue de Bourgogne qui dira l'urgence et la priorité de retrouver une croissance dans les effectifs de licences en Saône et Loire et en Bourgogne ; il expliquera les augmentations des tarifs licences effectuées par la Ligue rendues nécessaires pour pouvoir assurer les emplois.

Un mot sera dit sur les nouvelles formules de compétitions et sur les prestations « entraîneurs itinérants », pour conclure Gérard SICH donnera son mécontentement sur un certain forum internet dont certains propos sont à la limite de l'attaque envers les personnes et dans tous les cas à l'encontre de l'esprit sportif et démocratique.

Remises des récompenses :

Michel DEGTIAR aidé par les personnalités présentes et les membres du comité directeur remettra les coupes et trophées des divers championnats, et remettra un mérite départemental à Christian AUCOURT pour son travail durant cinq années au service du CD71 et à François CLEMENCET pour son travail remarquable sur le site internet du CD71. Le mérite jeune sera remis à Jérémy BERTRAND de la JG MONTCHANIN, celui des féminines revenant à Florence BERNARD de TT SOMME LOIRE

Michel DEGTIAR clôturera enfin l'Assemblée Générale 2006 en invitant les participants au vin d'honneur offert par la Municipalité de CHATENROY le Royal.

Le Président M. DEGTIAR





COMITE DEPARTEMENTAL
DE TENNIS DE TABLE
DE SAONE ET LOIRE

Chers amis pongistes,

A l'évocation de l'activité pongiste départementale, il en ressort des côtés positifs tel un solide niveau pongiste dans notre championnat, un vivant championnat jeunes, des finances plus saines du comité ainsi qu'une bonne organisation de celui-ci avec des postes biens assumés, des organisations nationales toujours au top par les clubs de l'UPCV et MONTCEAU, une équipe nationale 3 de l'UPCV bien rodée. Le plus grand plaisir de cette saison fût de voir trois filles de Saône et Loire en demi finale du CF nationale 2 Elites à MONTCEAU. Des côtés négatifs, je soulignerai encore une baisse du nombre des licences, un critérium fédéral laissé de côté par beaucoup et un certain repli des clubs sur eux même.

Ce qui m'amène à vous demander plus d'ambition pour vos clubs et vos joueurs. Un critérium fédéral et un championnat rénové, une nouvelle compétition telle la coupe de bourgogne devrait y pourvoir.

Le but de tout club doit être de faire concourir ses joueuses et joueurs, d'envoyer ses jeunes aux stages départementaux et régionaux, de faire entrer le maximum de jeunes au pôle espoir et de mettre tous ses moyens à la recherche de nouveaux licenciés.

Je sais que je peux compter sur vous pour effacer ces points un peu moroses et retrouver le goût de faire avancer notre tennis de table départemental.

J'en profite pour vous souhaiter de bonnes vacances et un retour en pleine forme en Septembre.

M.DEGTIAR



COMITE DEPARTEMENTAL
DE TENNIS DE TABLE
DE SAONE ET LOIRE



Membres présents :

Michel DEGTIAR
Jean-Pierre FONTAINE
Bernard SARRE
Patrick BOUVIER
Jacques BRULE
Lucien CHALMANDRIER
François CLEMENCET
Dominique DANTIGNY

Jean-claude DOUHERET
Christian LOVATI
Eric MICHAUD
Gérard PALDOF
André SEGUIN
Gérard SICH
Denis VERNICHON

Invité :

Patrick JACQUES

Le Président ouvre la séance à 18h30

1^{er} point : BILAN LICENCIATION

L'état réel à ce jour et le prévisionnel de ce qui reste à enregistrer font apparaître un recul d'environ 100 licences par rapport à la saison 2005/2006.

2^{ème} point : SPORTIF

- **Critérium fédéral :** le manque de communication entre les niveaux fédéral et régional sur les modifications de cette compétition peut expliquer la chute de participants (-24% en global). Une proposition Ligue est en cours d'études. Elle consisterait à mettre des divisions à l'intérieur des catégories retenues qui sont :
En Messieurs : Elite, -21, -18, -15, -13
En Dames : Elite, -18, -15, -13
A noter que la N2 réintègre les zones.

- **Championnat par équipes :** les propositions suivantes de modifications ont été faite :

D1 et D2 : Deux poules de 6 équipes (cinq journées) plus deux journées de play-off :

- 1^{ère} journée de play-off : rencontres croisées entre le 1^{er} d'une poule et le second de l'autre, entre le 3^{ème} d'une poule et le 4^{ème} de l'autre , entre le 5^{ème} d'une poule et le 6^{ème} de l'autre.
- 2^{ème} journée de play-off : dans chaque tableau (1-2, 3-4 et 5-6), rencontre d'une part entre les vainqueurs de la 1^{ère} journée de play-off et d'autre part entre les perdants dans le but d'obtenir un classement intégral.

Proposition acceptée à l'unanimité. Elle est validée pour les deux phases

D3 et D4 : le championnat de D4 étant devenu moribond au cours de la saison écoulée les propositions suivantes ont été faites en interaction avec la D3 :

- **Equipes de 4 joueurs dans ces deux divisions.**
Vote : proposition acceptée : 15 voix pour - 1 voix contre
- **Etablissement de groupes de niveaux en 2^{ème} phase**
Vote : proposition acceptée à l'unanimité
- **Jour de rencontre :** le samedi officiel avec possibilité du dimanche sous accord des deux clubs.
Vote : proposition acceptée à l'unanimité

Horaire officiel des rencontres : l'horaire officiel reste maintenu à 18h avec toujours les possibilités d'aménagement. Un sondage sera relancé sur l'occupation des salles de chaque Club.

3^{ème} point : CALENDRIER 2007/2008

Appel à candidature pour les épreuves régionales et départementales.

4^{ème} point : ETATS DES FINANCES 2006/2007 et PREVISIONNEL 2007/2008

La comparaison budgétaire au 28 mai 2007 présentée par le trésorier Jean-pierre FONTAINE et l'établissement par les membres du CD du budget prévisionnel 2007/2008 conduisent à ne pas modifier les tarifs pour la prochaine saison.

Le budget prévisionnel établi à l'équilibre à 39800 euros est approuvé à l'unanimité par les membres du CD.

Nota : l'engagement des équipes de D3 qui passent à quatre joueurs est ramené de 100 euros à 60 euros.

5^{ème} point : RESULTATS COMMISSION CNDS

Les résultats de la commission CNDS ont été présentés par le Président Michel DEGTIAR. Des commentaires ont été apportés par différents membres sur le mode d'attribution de ces subventions.

A l'issue de l'examen des points de l'ordre du jour, Lucien CHALMANDRIER a remis sa démission du CD au Président et il a distribué au membres du CD une lettre donnant les motivations de sa position. Il a précisé que malgré sa démission il souhaitait néanmoins s'occuper l'an prochain du Grand Prix Jeunes.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour et devant l'absence de questions diverses le comité directeur a levé la séance à 22h.

Le Secrétaire
Bernard SARRE